

PARC ÉOLIEN DU GRAND-CHAVALARD Le plan d'aménagement détaillé a été accepté à

Deux nouvelles éoliennes



«Adonis», la plus grande éolienne de Suisse, est en fonction depuis 2012 dans la zone agricole de Charrat. Dans les années qui viennent, elle devrait être rejointe par deux autres machines, mais le chemin est encore long pour les promoteurs de l'éolien dans la vallée du Rhône. HOFMANN

CHARLES MÉROZ

En fonction depuis 2012 dans la zone agricole de Charrat, «Adonis» devrait être rejointe par deux autres machines au cours des prochaines années. Telle est la conclusion du scrutin de ce dernier week-end, scrutin à l'issue duquel les citoyens de la commune de Charrat ont dit oui à 60,18% au plan d'aménagement détaillé (PAD) en vue de l'implantation de nouvelles éoliennes sur leur territoire. A 60,44%, les citoyens de la commune voisine de Saxon ont en revanche refusé le projet. Le parc éolien du Grand-Chavalard qui prévoyait l'aménagement de quatre éoliennes – deux à Charrat et deux à Saxon – en plus d'«Adonis», fera l'objet d'un redimensionnement. De nouvelles procédures seront mises en route pour chaque éolienne. Le taux de participation

s'est élevé à 79,1% à Charrat et à 69,5% à Saxon.

Président de ValEole, la société chargée de la promotion de l'énergie éolienne entre Martigny et Riddes, Bernard Troillet était partagé hier entre la satisfaction du résultat obtenu à Charrat et la déception liée au refus de Saxon: «Les citoyens de Charrat ont donné un signal très fort en faveur de l'éolien, qui doit nous encourager à aller de l'avant. Je suis évidemment déçu par le non de la commune de Saxon, où la municipalité s'était pourtant déclarée favorable au plan d'aménagement détaillé intercommunal. Un nouveau PAD doit désormais être mis en place. Nous allons nous y atteler dans les jours qui viennent.» Virulent, Bernard Troillet pointait du doigt hier «ce négativisme récurrent qui hante notre République» et avouait son dépit «face à l'attitude de certaines personnes

hostiles au progrès et à tout projet collectif, comme l'alternative éolienne pourtant essentielle à mon sens pour les générations futures.»

«Adonis» est bien intégrée»

En charge des énergies renouvelables au Service électrique intercommunal (SEIC) basé à Vernayaz et mandaté par ValEole dans le cadre de ce dossier, Paul-Alain Clivaz estimait hier que l'information «a peut-être plus facilement passé à Charrat, où la population vit avec une machine à ses côtés depuis plus d'une année. Pour moi, cela signifie qu'«Adonis» est bien intégrée dans le paysage.» Et d'ajouter «qu'à Saxon, où les gens occupent le territoire de manière plus disparate, la population a peut-être été plus difficile à atteindre et à sensibiliser.» Paul-Alain Clivaz considère néanmoins qu'avec trois éoliennes à Charrat, «le projet est intéressant

avec une perspective de production de 21 millions de kWh, ce qui n'est pas négligeable.»

A Charrat justement, le président Léonard Moret se déclarait hier «heureux que la population ait suivi la voie du Conseil communal. Les citoyens nous ont fait confiance et ont pris conscience des enjeux. Ils doivent être remerciés pour ce large soutien.» Le président insistait sur le fait «que la campagne s'est opérée de manière transparente. Les opposants ont pu livrer leur point de vue, nous avons été ouverts à la discussion.»

Président de Saxon, Léo Farquet était pour sa part d'avis que «la crainte devant l'inconnu» était la raison principale qui avait poussé ses concitoyens à refuser le PAD intercommunal. «En outre, les gens n'ont peut-être pas pris conscience de la volonté de la commune et de la politique énergétique menée dans la perspective de la sortie du nucléaire.»

Charrat et refusé à Saxon, dans des proportions quasi identiques.

mes au lieu de quatre...



Président de ValEole, Bernard Troillet avait le sentiment partagé hier entre la satisfaction d'avoir gagné à Charrat et la déception d'avoir perdu à Saxon. HOFMANN



Maintenant, au moins, on sait!

Le raisonnement peut paraître simpliste, mais le scrutin de ce week-end a un énorme mérite: il permet aux partisans et aux opposants du parc éolien du Grand-Chavalard d'être définitivement fixés sur la volonté des populations de Charrat et de Saxon de s'engager ou non dans ce délicat dossier. A l'aune des événements, pas toujours francs du collier, qui ont marqué ces dernières semaines, force est d'admettre que ceci est une très bonne chose. On rappelle que la campagne a en effet pris un très mauvais tour avec le fameux coup de fil anonyme du 21 janvier invitant de nombreux habitants des deux communes à une soirée d'information organisée par les adversaires du projet.

Entre les arguments émotionnels et les motivations économiques de la démarche en cours, le souverain a donc tranché, dans le respect des règles démocratiques en vigueur dans notre pays. Il n'y a dès lors plus guère d'alternative: entre les atteintes au paysage prônées par les uns et l'exploitation d'un potentiel énergétique indigène défendu par les autres, le peuple a fait son choix. De manière totalement opposée à Saxon et à Charrat certes, mais il doit être respecté.

Le oui d'un côté et le non de l'autre figuraient au nombre des scénarios envisagés. Le résultat des urnes fait que partisans et opposants, Bernard Troillet et Florence Lattion-Richard en tête, auront encore le loisir de croiser le fer au cours des multiples étapes des procédures à venir. A la différence près que, maintenant, ils savent où le vent fera tourner les hélices. ◉

«Le combat continue»

Dans le camp des opposants au parc éolien, Florence Lattion-Richard affichait une mine réjouie suite à l'annonce du refus du PAD par les citoyens de la commune de Saxon. Pour la présidente de l'Association pour la protection du paysage du coude du Rhône (APPCR), l'approbation par les citoyens de Charrat «ne va pas nous empêcher de poursuivre le combat. La votation de ce week-end a constitué une vitrine extraordinaire pour l'APPCR. Nous nous attendons à des retombées exceptionnelles. Le PAD intercommunal a été refusé. Nous serons attentifs à ce qui va se passer maintenant à Charrat.» ◉



FLORENCE LATTION-RICHARD, PRÉSIDENTE DE L'APPCR

«La votation de ce week-end a constitué une vitrine extraordinaire pour notre association.»



LÉONARD MORET, PRÉSIDENT DE LA COMMUNE DE CHARRAT

«Les citoyens nous ont fait confiance et ont pris conscience des enjeux posés par ce scrutin.»